

**MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT
SUPERIEUR DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION**

SECRETARIAT GENERAL

**DIRECTION GENERALE DU CONSEIL
A L'ORIENTATION UNIVERSITAIRE
ET DES BOURSES**

**BURKINA FASO
Unité-Progrès-Justice**

Ouagadougou, le **02 OCT 2024**

LISTE ADDITIVE CYCLE MASTER

**Sous réserve d'un contrôle approfondi,
le candidat dont le nom suit est attributaire
de la bourse nationale pour des études de
cycle master dans les universités publiques
de la Zone hors Afrique au titre
de l'année académique 2024-2025**



N°	INE	Nom	Prénom (s)	Date de naissance	Sexe	Etablissement d'origine	Filière d'études	Diplôme	Moy. S1	Moy. S2	Moy. S3	Moy. S4	Moy. S5	Moy. S6	Moy. Gle	Filière envisagée	Etablissement d'accueil	Pays d'accueil	Décision de la CNBES du 17/09/2024
1	N01223520201	TINDANO	Wilfried Ernest	22/09/2000	Masculin	Université privée SWISS UMEF of Burkina Faso	Droit public	Licence	16,61	17,73	15,95	16,74	16,50	17,00	16,76	Droit international	Université de Bordeaux	France	Oui si inscrit en master 1 en Droit international au titre de l'année académique 2024-2025, en remplacement de GANDEMA Cheick Adam ayant désisté et s'engager à prendre en charge le supplément des frais de formation.

Arrêté la présente liste à un (01) nom

NB :

- l'attribution des bourses s'est faite sur la base des filières prioritaires et sur la base des moyennes de tous les semestres du cycle licence (S1, S2, S3, S4, S5, S6) ;
- l'attribution de la bourse pour des études dans une filière choisie est définitive, tout changement de filière entraîne systématiquement la déchéance de la bourse ;
- la bourse nationale n'est pas cumulable à une autre bourse .

**P/le Ministre, Président de la CNBES
P/O le Conseiller Technique**



Pr Jean Célestin KY
Chevalier de l'Ordre de l'Étalon
Chevalier de l'Ordre du Mérite